



Par courrier électronique

Le 3 mars 2022

**** Cette lettre annonce s'adresse au personnel des quatre laboratoires secondaires pour le criblage, c'est-à-dire le CHUM, l'hôpital Saint-Eustache, l'hôpital général Juif et le CHU de Québec. Par souci de transparence, nous l'acheminons à l'ensemble des correspondants cités ci-dessous. ****

Aux responsables des laboratoires de microbiologie
Aux coordonnateurs techniques de laboratoire
Aux médecins microbiologistes infectiologues
Aux directeurs de santé publique
Aux codirecteurs OPTILAB

Objet : Portrait de la prévalence de BA.2 (Omicron)

Madame, Monsieur,

Devant l'émergence du variant Omicron BA.2 dans le monde, les autorités de santé publique nous demandent un portrait de sa circulation au Québec.

Au cours des dernières semaines, nous avons comparé les résultats du criblage effectué en utilisant le *Variant Set 1* de la compagnie Roche sur plateforme Cobas dans vos centres à ceux obtenus par séquençage ainsi que par une série de tests de criblage utilisée au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) pour des épreuves de confirmation.

Nous avons constaté certaines discordances dans les résultats de criblages obtenus dans vos laboratoires dues, entre autres, à du polymorphisme et à des charges virales basses. Ces constatations nous amènent à modifier la stratégie de criblage afin d'améliorer les estimations de prévalence.

Par conséquent, nous proposons d'appliquer dès maintenant les règles suivantes :

- Effectuer le criblage sur les échantillons ayant une **CT < 28** seulement (ce qui est recommandé par le fabricant Roche).
- Arrêter le criblage pour la cible P681R (le variant Delta sera identifié au LSPQ). Au besoin, modifier la paramétrisation de votre système d'information de laboratoire en fonction de cette information.
- Envoyer TOUS les échantillons présomptifs pour BA.2 au LSPQ pour confirmation :
 - AVEC la requête PHAGE en sélectionnant le test suivant :
 - **Coronavirus (SARS-CoV-2) : séquençage prioritaire**
 - Indiquer dans la case « **Autres données pertinentes** » de la requête PHAGE :
 - BA.2 suspecté;
 - La valeur de la Ct de l'amplification SCI de la trousse Cobas variant set 1.

La fréquence des points de prévalence demeure le même, soit les mardis et vendredis, à raison de 150 échantillons (sélection aléatoire des échantillons) par jour par site cribleur.

Étant donné qu'il s'agit d'études ponctuelles, l'émission des résultats sur les rapports associés à la réalisation de ces épreuves de criblage n'est pas utile, à l'exception des demandes cliniques dans le but d'administrer des anticorps monoclonaux.

En vous remerciant de votre collaboration habituelle,

Judith Fafard, M.D., FRCPC
Directrice médicale

Florence Lacasse, TM, MBA
Directrice des opérations

P.j. Logigramme_Criblage_Processus BA.2_SRAS-CoV-2

LABORATOIRES SECONDAIRES
(DÉSIGNÉS POUR LE CRIBLAGE)

